

ROGER DIDIER : un Conseiller Général ?

Le conseiller général **représente** le canton dont il est l'élu et sa population. Il **participe** par ses interventions, ses propositions et son vote à l'**orientation de la politique du département** (solidarité-insertion, transports, collèges, culture, agriculture, tourisme, santé, économie, nouvelles technologies informatiques...)

Il se doit donc d'**entretenir des relations avec les élus** et de **coopérer** à la mise en place des projets communs.



Est-il **juste** qu'un candidat aux élections cantonales, en l'occurrence Roger Didier, déclare : « *Il me faut aller chercher ce que le département doit aux gapençais* » et qui affiche sur son local de campagne « *aimer Gap : d'abord l'action au service des gapençais* » ?

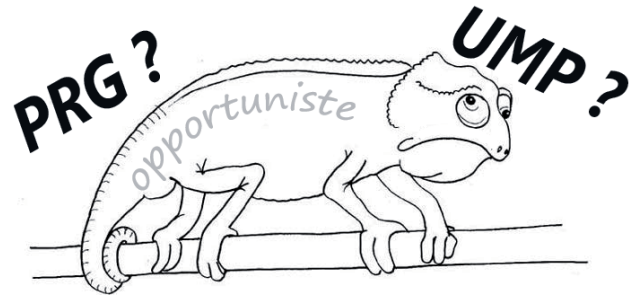
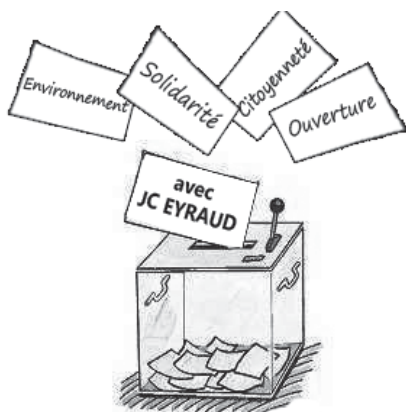
Non, car ces propos démontrent:

- un manque évident de diplomatie et d'ouverture,
- une absence totale d'esprit de solidarité envers les habitants du reste du département,
- une négation des atouts humains, culturels, sportifs, environnementaux et économiques de l'ensemble des Hautes Alpes.

N'est-ce pas une conception étriquée du rôle d'un conseiller général ?

Ce mépris explique sans doute l'**échec** des négociations sur la création de la communauté d'agglomération du gapençais pourtant annoncée par le maire de Gap à grand renfort de publicité.

Roger Didier a oublié qu'en tant que 5^{ème} vice-président du Conseil Général, chargé des politiques contractuelles, il déclarait en 2008 « *à travers la politique contractuelle, je souhaite accompagner les communes et leurs groupements dans leurs projets structurants d'aménagement pour un développement cohérent et durable du territoire haut-alpin.* » !



Bon, l'UMP ça commence à sentir le roussi... Et si je rechangeais d'étiquette ?

Un conseiller général fiable peut-il voter jusqu'au 20 mars 2008 avec la majorité de gauche, se présenter aux élections municipales soutenu par l'UMP, voter ensuite au Conseil Général avec la majorité de droite et se présenter aux élections cantonales du 20 mars 2011 sans étiquette ?

Comment un vice-président du Conseil Général peut-il assumer correctement ses tâches en cumulant des mandats aussi importants : Maire de Gap, Président du conseil d'administration de l'OPAC, Président du conseil de surveillance du CHICAS (sans oublier sa revendication de la présidence de la communauté d'agglomération) ? Il n'est pas étonnant qu'avec autant de mandats, ses interventions au Conseil Général soient de moins en moins nombreuses : cinq en 2008, quatre en 2009, deux en 2010 et qu'il n'intervienne sur aucun débat de fond.



Comment faire confiance, pour la gestion du budget du Conseil Général, à un homme qui en tant que maire entame des travaux dans sa ville sans avoir la totalité des financements (Patinoire) ?

Si vous êtes convaincu que Roger Didier n'est pas le conseiller général qu'il vous faut,

**dimanche 20 mars 2011,
votez Jean-Claude EYRAUD,**

Conseiller Municipal, candidat de la Fédération pour une Alternative Sociale Elogique (FASE) et du Partit Occitan (POC). Il est un homme pour qui les mots **Solidarité, Ouverture, Citoyenneté,**

Réflexion et Environnement

ont un sens, qui travaillera avec une équipe et avec vous, les citoyens, sur les problèmes vous concernant et qui **rencontrera régulièrement** Gapençais et Hauts-Alpins.

Gap, jeudi 17 mars 2011,
Jean-Claude EYRAUD
Cécile LEROUX.